



## NOTE DE SERVICE / MEMO

Destinataires/To	Maire et membres du Conseil	N° de fichier/file :
Expéditeur/From	Président, Comité d'embauche d'un directeur général ou d'une directrice générale de Planification, Immobilier et Développement économique	
Objet/Subject	Mise à jour sur le processus d'embauche du directeur général ou de la directrice générale de Planification, Immobilier et Développement économique	Date : 17 octobre 2023

La présente note de service fait le point sur le processus d'embauche du directeur général ou de la directrice générale de Planification, Immobilier et Développement économique.

À l'issue d'une recherche nationale qui a commencé par la diffusion de l'offre d'emploi en mars 2023 et qui s'est poursuivie au cours des derniers mois par des entretiens avec des candidats, je vous informe que le Comité d'embauche d'un directeur général ou d'une directrice générale de Planification, Immobilier et Développement économique n'a pas encore identifié de candidat à recommander au Conseil municipal pour examen et approbation.

Le processus de recrutement du directeur général ou de la directrice générale de Planification, Immobilier et Développement économique se poursuit conformément à la [décision du maire n° 2023-11](#) qui a été rendue par le maire le 21 avril 2023 en vertu du Projet de loi 3, la *Loi de 2022 pour des maires forts et pour la construction de logements*.

En tant que président du Comité d'embauche, je reconnais l'importance de trouver le candidat indiqué pour le poste de directeur général, en particulier compte tenu des récents changements législatifs qui ont une incidence considérable sur les questions de planification dans la Ville d'Ottawa. À cette fin, le 11 octobre 2023, le Comité d'embauche a convenu de se réunir à nouveau le 22 janvier 2024 pour examiner tout changement s'opérant dans le marché de l'emploi et envisager les prochaines étapes à suivre avant que l'offre d'emploi ne soit diffusée à nouveau par l'agence de recrutement de cadres Odgers Berndtson.

Dans l'intervalle, la directrice municipale, en vertu des pouvoirs délégués existants (décision du maire n° 2022-04 publiée le 21 décembre 2022), continuera de superviser l'actuel directeur général par intérim de la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique. La directrice municipale veillera à ce que le Conseil soit au courant des nouvelles concernant la dotation, le cas échéant.

Une nouvelle mise à jour sera présentée au Conseil après que le Comité d'embauche se sera à nouveau réuni.

Conseiller Glen Gower

Président, Comité d'embauche d'un directeur général ou d'une directrice générale de  
Planification, Immobilier et Développement économique